EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL VILLE D'ERAGNY SUR OISE

SG/LD/20250307
Domaine : 5.3.4
Date de convocation : 16 mai 2025
Date de l'affichage : 16 mai 2025
Date d'affichage de la délibération : 23 mai 2025

Objet : 07 - Commission de suivi de site (CSS) de la société Matériaux Routiers Franciliens à Saint-Ouen-l'Aumône : désignation des représentants du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES (à partir de 20h51), Jennifer THEUREAUX, Adjoints au maire, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS (à partir de 21h51), Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Agnès LUXIN, Frédérick TOURNERET, Tatjana PUSKAS, Frédérick DIVIALLE, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Sylvie MORELLE, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :
- Monsieur Olivier FOURCHES a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY (jusqu'à 20h51)
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Evelyne DEL PRETE a donné pouvoir à Madame Marie-Madeleine COLLOT
- Monsieur Alain GAUDISSIABOIS a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV (jusqu'à 21h51)
- Monsieur Marc NADREAU a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Emilie DA SILVA a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Yannick MAURICE a donné pouvoir à Madame Sylvie MORELLE

Absents : Monsieur Pierre MATHEVET

Monsieur Jean-Pierre HARDY a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
- En exercice : 33
- Présents : 25 (jusqu'à 20h51), 26 (à partir de 20h51), 27 (à partir de 21h51)
- Votants : 32

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Jean-Pierre HARDY, Adjoint au Maire chargé des travaux, voirie, cimetières, hygiène et sécurité, embellissement de la ville,

VU l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2017 créant une commission de suivi de site (CSS) auprès de l'installation classée pour la protection de l'environnement exploitée par la société MRF (Matériaux Routiers Franciliens) agence SPL implantée sur le territoire de la commune de Saint Ouen l'Aumône, 2 rue du Gros Murger. Cette société exploitant un centre de traitement de mâchefers issus d'usines d'incinération d'ordures ménagères,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20250522-20250307-DE
Date de télétransmission : 28/05/2025
Date de réception préfecture : 28/05/2025

VU courrier du 10 février 2025, Monsieur le Préfet demande à la commune de procéder au renouvellement de la désignation des représentants, un titulaire et un suppléant, afin de constituer le collège « collectivités territoriales » de la CSS pour une durée de cinq ans,

VU l'avis du Bureau Municipal,

VU l'avis de la Commission Travaux, voirie, cimetière, hygiène et sécurité, embellissement de la ville,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DESIGNE Monsieur Patrick BENSMAIL, titulaire, et Madame Jocelyne LIMOZIN, suppléante, pour représenter le Conseil municipal au sein de la Commission de suivi de site de la société Matériaux Routiers Franciliens.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20250522-20250307-DE
Date de télétransmission : 28/05/2025
Date de réception préfecture : 28/05/2025